

Communiqué de presse

Financement de la recherche en santé-environnement et santé au travail : 32 projets de recherche seront financés en 2009 pour un montant de 3,5 M€

Maisons-Alfort, le 18 novembre 2009

- **L'Afsset publie ce jour les résultats de son appel à projets de recherche pour l'année 2009. 32 projets ont été retenus pour un montant de 3,5 millions d'euros** : 4 projets portent sur les nanomatériaux, 5 sur les expositions précoces et sur les populations vulnérables ; 4 traitent des relations entre cancer et environnement ; 10 des polluants atmosphériques ; 6 des agents biologiques, des polluants émergents ou des résidus de médicaments présents dans l'eau ; 3 projets enfin portent sur les aspects sociologiques et psychosociologiques des risques. Ces 32 projets sont portés par 110 équipes de recherche françaises, européennes ou internationales. Leurs travaux s'étaleront sur 3 années.

Cet appel de projet annuel est entièrement dédié aux sujets de santé au travail et de santé-environnement. Il a rencontré un vif succès en 2009 puisque deux fois plus de dossiers ont été déposés qu'en 2008, soit 118 dossiers. En réponse, l'Afsset a pu augmenter les ressources dédiées à cet appel à projet à 2,5 M€ et l'ADEME s'est associée pour la première fois cette année à cet appel à projet et a apporté 1 M€ en complément. Ces fonds proviennent des financements que les ministères de l'écologie et du travail affectent à ces deux agences.

L'Afsset est devenue aujourd'hui l'unique financeur pérenne -sur fonds d'Etat- de la recherche en santé au travail. Cet appel à projet a ainsi permis d'attribuer 1 million d'euros aux thématiques de santé au travail. Mais l'important est surtout sa pérennité qui permet à des équipes de recherche de se structurer, de durer et donc de monter en compétence et en notoriété sur ce thème crucial de la santé au travail.

- La sélection de ces projets repose d'abord sur des critères d'excellence scientifique, jugés par un comité spécifique. L'originalité de cet appel à projets est de sélectionner des projets qui contribuent directement à préparer les décisions publiques. Pour cela, l'Afsset avait sélectionné des « questions posées à la recherche » provenant des orientations de recherche de ses rapports d'expertise ou des plans publics (plan national santé environnement, plan cancer, plan santé au travail...). Les projets devaient également se rattacher aux étapes de l'évaluation des risques (caractérisation des dangers et estimation des expositions ; mise en relations des expositions et des maladies ; modélisation et évaluation du risque sanitaire) y compris l'étude des relations entre risque sanitaire et société. L'Afsset a aussi insisté pour que se constituent des consortiums de disciplines qui n'auraient pas autrement été réunies. Ce regroupement est une clef importante pour répondre à certaines problématiques de santé-environnement. 4 consortiums ont ainsi pu être financés en 2009.

- L'Afsset finance par ailleurs la recherche par un dispositif de « conventions de recherche et de développement » qui permet de financer au fil de l'eau des travaux en appui à ses expertises ou pour entretenir les programmes pérennes de l'agence (RNV3P, observatoire des résidus des pesticides, etc.). Au total, en 2009, l'Afsset aura consacré 38% de son budget au soutien à la recherche.

L'Afsset organise des rencontres scientifiques pour permettre aux équipes de recherche de restituer leurs travaux publiquement. La prochaine rencontre aura lieu le 8 décembre 2009 à la Cité universitaire internationale, Boulevard Jourdan, Paris XIV, et sera principalement consacrée à la santé au travail.

Pour joindre le Service de presse de l'Afsset :

Céline Delysse : 01 56 29 16 09

Par écrit - presse@afsset.fr

Pour connaître nos travaux, nos saisines, notre programme de travail

Les sites de l'Afsset :

www.afsset.fr

www.substitution-cmr.fr

www.observatoire-pesticides.gouv.fr

www.sante-environnement-travail.fr

Annexe : liste complète des projets retenus.